



Assemblée générale

Distr. limitée
10 juillet 2019
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Quarante et unième session

24 juin-12 juillet 2019

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

Pakistan* : Amendement au projet de résolution A/HRC/41/L.10/Rev.1

41/... Mandat de l'Expert indépendant sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre

Après le dernier alinéa du préambule, insérer un nouvel alinéa libellé comme suit :

Déplorant le recours à des pressions extérieures et à des mesures coercitives contre les États, en particulier les pays en développement, notamment sous la forme de l'emploi ou la menace de l'emploi de sanctions économiques et/ou de l'application de conditions liées à l'aide publique au développement, en vue d'influer sur les débats tenus et les décisions prises au niveau national,

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres de l'Organisation de la coopération islamique, à l'exception de l'Albanie et de la Tunisie.

